

La feuille d'été de **VERSONNEX**

#41

Juin 2021

Et l'art a vaincu

Adoptez
la Briqu'attitude

Les oiseaux
chantent Versonnex

Le Mot du Maire P2

Actualités municipales P2

- Les échos du Conseil Municipal
- Budget 2021
- Le PLUiH

Vie communale P7

- Foire aux plantons
- Cérémonie du 8 mai
- Une journée médiévale pour les CM2
- Spectacle de la fête des mères
- Second passage de la LPO
- La faune sauvage de Versonnex
- Hippothérapie du Pays de Gex
- Les briques envahissent Versonnex
- Atelier vélo
- Bibliothèque
- Et l'Art a vaincu
- Une nouvelle auto-entreprise sur Versonnex

Côté associations P14

- Ateliers de Colette
- Association Sportive des Mamans de Versonnex
- Mini-School
- MJC

Évènements à venir P15

- Exposition Dreamworks
- Tôt ou t'Arts 2021
- Art et Culture

Informations diverses P17

- Le hérisson notre ami piquant
- Election juin 2021
- Quelques rappels
- Plan canicule

État-Civil P19

Services de Versonnex P20

Libérés ! Vaccinés ?

“L'allègement progressif des contraintes sanitaires nous permet d'entrevoir un retour des activités sociales, même si certaines organisations comme le «Versoleo» ou le voyage des aînés devront encore attendre.

Nous avons pu, tout en respectant les consignes, fêter comme il se doit les mamans ; quel plaisir de retrouver des artistes non virtuels, ainsi que des rires et applaudissements non enregistrés.

Mai 2021 marquait donc une reprise mesurée, et ce sont les membres de l'association «art et culture» qui ont trouvé la clé en proposant une inédite «balade artistique» qui a ravi nombre de promeneurs du dimanche.

Juin passera vite, nous amenant aux beaux jours de juillet et août, vers une réduction des restrictions, permettant la reprise des fêtes privées et des regroupements familiaux.

Les nouvelles libertés retrouvées ne doivent cependant pas nous faire oublier les règles de voisinage et le plaisir de se rencontrer ne doit pas occulter le respect du vivre ensemble.

Epreuve difficile mais surmontable que de revivre avec joie et bonne humeur, dans le respect de tous.

Cette dernière année nous aura appris, sans conteste, qu'au-delà de nos libertés bridées, ce sont «les autres» qui nous ont manqué. Pour autant, les élans de solidarité provoqués par les vagues successives de cette pandémie nous ont démontré, et nous démontreront encore, s'il en était besoin, l'importance de vivre en société.

Aussi, à l'Aube de ce retour à la vie «presque normale», il nous reste un geste de responsabilité, celui de la vaccination ; si ce n'est pour soi, pensons-y pour les autres !

”

> Jacques Dubout
Maire de Versonnex

Les Echos du Conseil Municipal

ACTUALITÉS MUNICIPALES / 3

Lors des séances de mars à mai 2021, le conseil municipal a notamment :

- Voté le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2020
- Voté le Budget Primitif 2021 et l'affectation du résultat 2020
- Voté les taxes communales 2021 dont les taux n'ont pas été augmentés par rapport à 2020
 - Taxe foncière sur le bâti (15.17 %)
 - Taxe foncière sur le non-bâti (57.07 %)
- Accordé les garanties d'emprunt, présentées par la SEMCODA, à hauteur de 80 % pour la réhabilitation de 27 et 104 logements aux Genévriers
- Déposé une demande de subvention régionale au titre du bonus relance 2020-2021 pour l'installation d'une climatisation dans les locaux de la mairie et dans la salle du conseil
- Adhéré au service mutualisé ADS (autorisations du droit des sols) de PGAgglo et autorisé le maire à signer la convention de partenariat en découlant
- Accepté l'entrée de la collectivité au capital de la Société Publique Locale ALEC de l'Ain pour un montant de 100 € et nommé Monsieur Franck PERRET, conseiller municipal, pour représenter la commune auprès de cette instance
- Délibéré pour acter le renouvellement de l'organisation du temps scolaire, commune aux deux écoles de Versonnex (maternelle et élémentaire)
- Approuvé et voté le règlement unique et les tarifs de cantine et du périscolaire pour 2021-2022
- Déposé une demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes pour le projet «éco pâturage», au titre du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes
- Accordé la garantie d'emprunt, présentée par 3F IMMOBILIER, à hauteur de 80 % pour les logements sociaux du programme immobilier «le Verseau»
- Autorisé le maire à signer l'acte notarié pour l'acquisition à l'euro symbolique d'une bande de terrain sur une parcelle située au lieu-dit «Grands Champs» en vue de la réalisation de la voie douce route de Villars Dame, conjointe avec la commune de Sauverny
- Nominé Mme Marion Etignard, lauréate du concours au grade d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe
- Autorisé le maire à signer la convention à intervenir avec le SIEA ainsi que le plan de financement pour le programme d'extinction de l'éclairage public et mise en conformité des installations
- Décidé de souscrire auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, l'emprunt de 2 200 000 € à rembourser sur 20 ans, pour l'acquisition d'un terrain privé en vue de l'opération «cœur de village»
- Accepté par 13 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, la prise en charge d'une facture pour réparation d'un véhicule endommagé suite à incident avec la barrière route de Villars Dame
- Créé les emplois d'été contractuels aux espaces verts – voirie-bâtiments pour la période de juin, juillet, août 2021
- Tiré au sort les jurés d'assises pour 2022

> Marie Paule Vernizeau

Les comptes rendus des conseils municipaux sont
consultables sur le site internet de la mairie:

www.versonnex.fr



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Juin 2021

Budget 2021

NOTE DE SYNTHÈSE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/03/2021)

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune www.versonnex.fr.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il

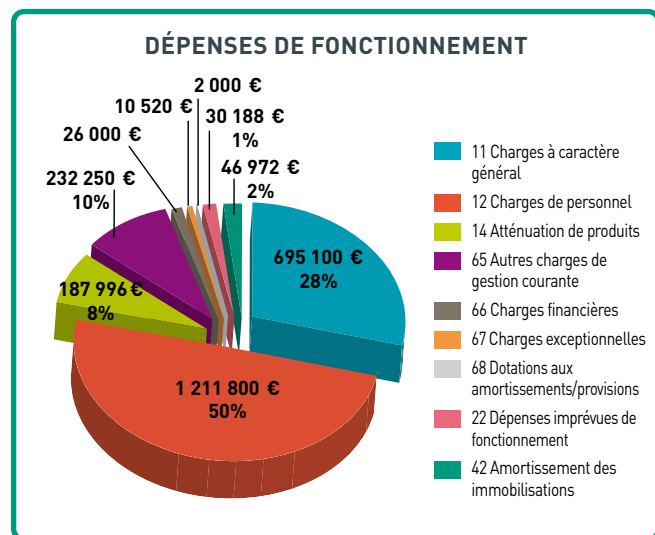
est composé de deux sections : le fonctionnement pour les opérations courantes et l'investissement relatif aux opérations créant une plus-value pour la collectivité.

Celui présenté pour l'année 2021 s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes, réelles et d'ordre, pour un montant de **7 824 237 €**. Les sections sont les suivantes :

- **2 442 826.00 €** en fonctionnement,
- **5 381 411.00 €** en investissement.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

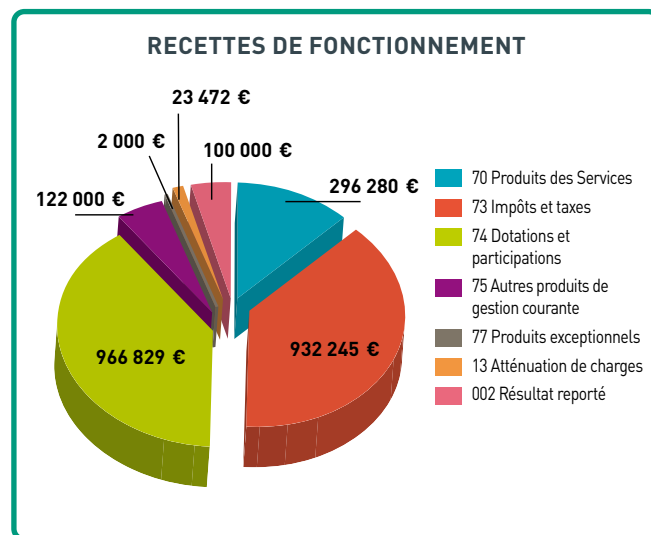
La composition des dépenses de fonctionnement est la suivante :



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT SONT CONSTITUÉES :

- Pour la moitié : des dépenses de personnel,
- Pour l'autre moitié restante : des charges à caractère général (eau, électricité, petits matériels, maintenance, entretien bâtiments, assurances...), des charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations et CCAS, contributions diverses SDIS), atténuation de produits (versements FNGIR, FPIC et attribution de compensation) et des charges financières (intérêts des emprunts).

Les recettes de fonctionnement attendues pour 2021 sont les suivantes :

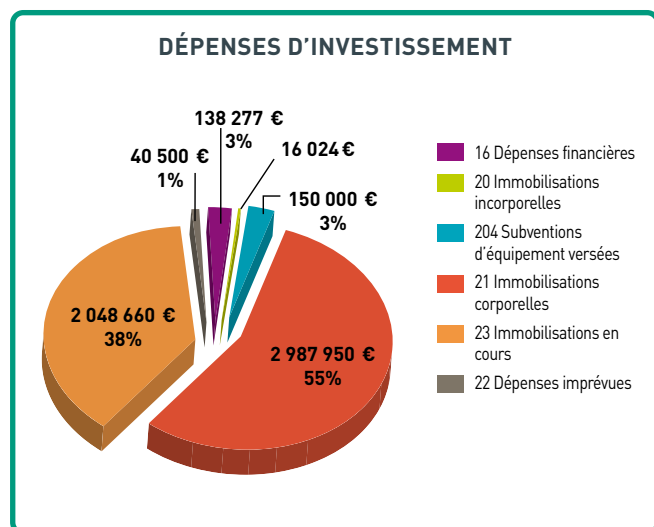


LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT SONT ISSUES :

- Pour une bonne partie des impôts et des taxes (taxes d'habitations et foncières),
- Pour une autre bonne partie par les dotations (Compensation Franco-Genevoise pour 565 K€ et subventions (Etat et Caisse d'Allocations Familiales principalement),
- Des produits des services périscolaires et extrascolaires, de gestion courante (loyers des immeubles) et des produits exceptionnels.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement prévues sont les suivantes :



Pour l'année 2021, un nouveau programme est prévu, qui engendrera des dépenses d'investissement importantes. Il s'agit de l'achat d'un terrain avec une ancienne ferme, pour l'aménagement d'un cœur de village. Montant qui représente la plus grande partie du **chapitre 21 – immobilisations corporelles : 2 200 000 €**.

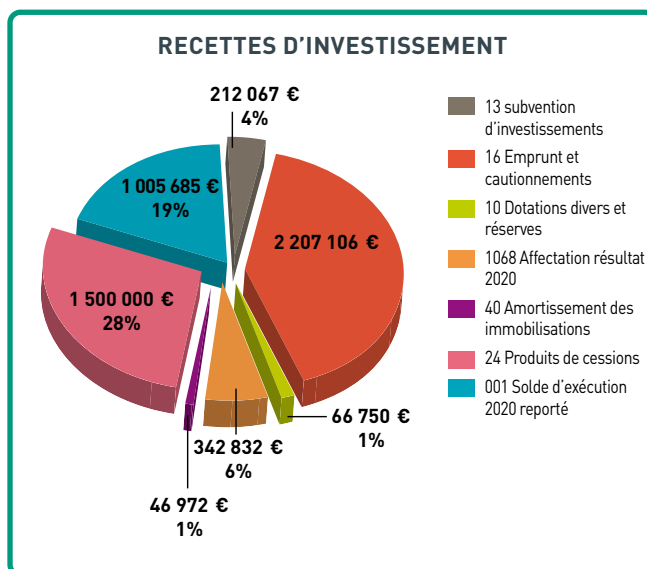
Les travaux de la voie verte et de sécurisation de la route de Collex-Bossy verront leur aboutissement cette année.

Les dépenses d'investissement sont composées des crédits de reports de 2020 pour 818 325 € et de nouveaux crédits de 4 564 086 €, pour un montant total de 5 381 411 €.

Les opérations d'équipement – immobilisations en cours occupent aussi une grande partie des dépenses d'investissement dont vous trouverez le détail dans le tableau ci-dessous :

Détail des opérations d'équipement	BP 2021
213 - Maison de Santé.....	40 300.00
215 - Sécurisation Hameau Chemin Levé.....	4 930.00
225 - Aménagement Jardin public Route Collex-Bossy.....	38 400.00
226 - Renforcement Rue St Martin/Rte Villars Dame.....	4 230.00
227 - Voie douce Route de Sauvigny.....	10 000.00
228 - Aménagt modes doux, sécurisation Rte de Collex-Bossy.	950 800.00
229 - Aménagement Cœur de Village.....	1 000 000.00
TOTAUX :	2 048 660.00

Les dépenses d'investissement sont financées par les recettes d'investissement suivantes :



Comme recettes principales, nous retrouvons au chapitre 16 l'emprunt qui financera l'achat du terrain pour le Cœur du Village (2 200 K€), une recette de 1 500 K€ pour la revente d'une partie du terrain, ainsi que les résultats de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement 2020 qui financent ces dépenses.

PRINCIPAUX RATIOS

Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 066.72 €
Produit des impositions directes/population	314.38 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 043.11 €
Dépenses d'équipement brut/population	195.21 €
DGF/population	123.49 €
Dépenses de personnel/population	50.58 %
(Population DGF = 2 246)	

ETAT DE LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2021, l'encours de la dette communale s'élève à la somme de 858 445.08 € soit 382.21 € par habitant, soit un endettement en deçà de la moyenne départementale qui est de 727 € par habitant pour la strate des communes de 2 000 à 3 500 habitants.

> Marie-Anne Soletti



Le PLUiH : un document d'urbanisme concernant tout le pays de Gex

Plan de zonage de Versonnex



Le PLUiH : un document d'urbanisme concernant tout le pays de Gex

En 2015, la communauté d'Agglo, qui s'appelait alors Communauté de communes du Pays de Gex, s'est lancée dans l'élaboration d'un PLUiH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme de l'Habitat).

Une analyse de l'évolution du territoire regroupant les 27 communes de notre agglomération a été menée.

Au vu de l'infrastructure existante, notamment en termes de transports et de voies de communication, Pays de Gex Agglo s'est fixée comme objectif de ne pas construire plus de 12'000 logements regroupant environ 20'000 habitants jusqu'en 2030.

Les PLU des 27 communes ont été étudiés puis adaptés en concertation avec les communes pour atteindre ce but.

Chaque commune a dû faire l'effort de renoncer à de nouvelles zones constructibles, mais a pu en revanche proposer des OAP, Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Ces OAP ont été établies en étroite collaboration avec le service urbanisme de l'Agglo.

Le nombre de logements, le pourcentage de logements sociaux, la typologie de logements, les coefficients de biotope, les voies de circulations y sont mentionnés et doivent être respectés.

L'ensemble des documents du PLUiH est accessible sur le site internet de l'Agglo à cette adresse : www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/procedures-durbanisme/pluih/

> Patrick Heidelbergger

PERMANENCE POUR L'URBANISME

**1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
de 8h30 à 10h30
sur rendez-vous
au 04 50 41 15 59**

VIE COMMUNALE / 7



Foire aux plantons

Samedi 8 mai, par une belle matinée ensoleillée, les jardiniers de Versonnex et du Pays de Gex se sont retrouvés pour la première foire-troc aux plantons.

Dès l'ouverture et tout le long de la matinée, les dons furent nombreux.

Côté légumes et fruits, les tomates, les cucurbitacées et autres plantes aromatiques rivalisaient avec les fraisières et les framboisiers. Côté fleurs, les oreilles de lapins, ancolies, pervenches, lilas et même un beau pied de vigne vierge, n'ont pas attendu longtemps pour trouver de nouveaux jardins d'adoption.

Alain Valentin, apiculteur de Sauverny invité à cette manifestation, ne fut pas en reste pour donner conseils et explications sur la fabrication du miel et sur les abeilles. Le mot d'ordre était l'échange, le partage de plants ...ou de «bons plants» et ce fut grâce à tous les participants, une belle réussite !

De ces échanges est sortie une nouvelle idée, celle d'organiser lors de la fête de l'environnement, une foire d'automne pour un nouvel échange de plantes, boutures, graines, arbres et arbustes.

Alors dès à présent, gardez vos graines, «bouturez», «marcottez» et surtout passez un bel été !

> Dominique Portella Fournier



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Juin 2021



Cérémonie du 8 mai

Pour la deuxième fois consécutive, en raison de la pandémie, la cérémonie de commémoration du 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en comité restreint.

Accompagné de représentants des anciens combattants, des pompiers et de la gendarmerie, le maire a salué les «morts pour la France».

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par 2 enfants de l'école qui ont entonné la Marseillaise accompagnés par Eric Digaut à la trompette.

> Patrick Heidelberg



Montjoie ! Une journée médiévale pour les CM2 de l'école !

Le mardi 25 mai, les CM2 de l'école ont fait un saut dans le temps jusqu'au Moyen-âge.

Tous les élèves, déguisés pour l'occasion, se sont répartis dans la journée sur trois ateliers de découvertes qui leur ont permis de s'initier au tir à l'arc, à la calligraphie et à l'escrime médiévale de spectacle. Ils ont également eu l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un trebuchet et de s'entraîner à la quintaine tout en découvrant les armes et armures utilisés en reconstitutions historiques et spectacles. De quoi entrer dans la cotte de maille d'un chevalier...

M.Fortes les a régales d'un succulent repas préparé uniquement avec des produits que l'on pouvait trouver à l'époque : lentilles, épinards, pommes, poires, ... parfumés aux herbes et épices puis accompagnés d'un assortiment de cinq viandes et poisson... Mets choisis pour un festin de princes.

La journée a également été l'occasion de réaliser le tournage d'un clip vidéo et musical qui sera monté par MMmes Aebischer et Tabet avec le concours de notre intervenante de musique Aurore Nicodemo pour la bande-son. Le clip sera ensuite offert aux enfants comme souvenir des années passées à l'école Yves de Tonnac avant d'aborder le collège.

La journée s'est enfin achevée avec un spectacle de capes et d'épées présenté par les artistes-escrimeurs de la Compagnie Scaramouche.

Nous en profitons pour remercier Tan Menoud pour sa participation aux ateliers, les services de la municipalité pour les locaux et l'aide à l'organisation et bien sûr le Sou des écoles pour le financement.

> Sylvain Blavet

Spectacle de la fête des Mères, un vrai bonheur !



Vendredi 28 mai à 19h, le premier spectacle depuis la survenue de la crise sanitaire a pu se dérouler sur la commune !

Pour le retour de l'art vivant sur Versonnex, nous vous avons proposé le délicieux spectacle chantant des Mirabelles Kitchen. Le duo d'artistes qui s'amusait sur scène nous a fait rire comme cela ne nous était pas arrivé depuis des mois ! Bien qu'au début, les zygomatiques devaient se décoincer un peu de n'avoir pas servi pendant des mois, la suite du spectacle a vu des explosions de rires qui ont détendu tout le monde, et qui ont fait un bien fou, si vous me passez l'expression !



Entre des chansons de composition personnelle comme celle en l'honneur du téléphone portable, la reprise de grands tubes (comme la chanson des Barbapapa pour ceux qui la connaissait, ou l'indémodable Claude François...), et la démonstration de l'utilisation du totebag anti-fuite-urinaire, ce fut une soirée mémorable où les Mirabelles Kitchen nous ont expliqué qu'ils «étaient passé à ça...» d'être célèbres !

> Emeline Hedrich



Second passage de la LPO sur la commune

Un représentant de la LPO est venu à Versonnex ce premier semestre pour un 2e passage afin de déterminer les espèces présentes sur la commune à ce moment de la saison et définir leurs besoins éventuels. Il a pu noter beaucoup de vie et d'espèces d'oiseaux place de l'Europe.

L'environnement très «minéral» ne permet pourtant pas toujours aux oiseaux de nicher. Il semble opportun sur cette place comme sur l'autre parc des Genévriers d'installer des nichoirs pour favoriser la ponte.

Alors que dans le département comme partout en Europe la population de moineaux décroît drastiquement, elle est très présente dans tout le village, ce qui est une excellente nouvelle.

Bien que la conclusion de ces observations ne sera pas présentée avant l'automne, la commune n'a pas attendu pour prendre certaines initiatives fort appréciées de l'association de protection de la nature. Ainsi 3 zones ne seront plus tondues et laissées en prairie pour

n'être fauchées qu'une fois par an. Tout un cortège floral très diversifié pourra ainsi s'exprimer spontanément et permettre à toute une faune, et notamment aux insectes, de trouver un habitat favorable à leur développement. C'est le cas sur le chemin du battoir qualifié «d'allée remarquable» par l'intervenant de la LPO ! Sur ce sentier, le tronc d'un chêne malade débranché a été conservé et pourra servir de refuge. Au total, ce sont environ 35 espèces de mammifères, 20 espèces d'amphibiens et de reptiles, et de très nombreux gastéropodes, champignons et végétaux qui utilisent l'arbre mort, debout ou gisant, durant une partie de leur vie. D'autres prairies sauvages et murets de pierres vont aussi voir le jour rapidement à plusieurs endroits de la commune.

> Jean-Marc Charreau



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Juin 2021

La Faune sauvage de Versonnex

Aujourd'hui présentation du pic épeiche et de la couleuvre à collier!

Merci à Pierre pour les clichés.

LE PIC ÉPEICHE

Le pic épeiche est d'observation courante dans la commune, où l'on peut l'entendre «tambouriner» sur les bois creux au printemps. Ses doigts (une paire en avant, une paire en arrière) lui permettent de grimper avec aisance le long des troncs d'arbre. Il tambourine beaucoup plus souvent que les autres pics, surtout au début du printemps, pour délimiter son territoire.

Comment le distinguer des autres pics?

Au printemps, les pics se poursuivent autour des troncs d'arbre en poussant de puissants et rauques «rrèrèrè». Ils délimitent leur territoire dès le mois de février par de fréquents et très rapides tambourinages, dont la durée ne dépasse pas une demi-seconde ; comme caisse de résonance, ils utilisent généralement des troncs d'arbre ou des branches creuses, mais aussi des poteaux, des antennes et même des gouttières.

Comment se nourrit-il?

Comme tous les pics, le pic épeiche est spécialisé dans le martèlement des troncs et des branches d'arbre, car sa nourriture principale consiste en larves d'insectes xylophages. Il détache d'abord l'écorce à coups de bec latéraux, creuse ensuite des cavités dans le bois, jusqu'à 10 cm de profondeur, afin de dénicher les larves. En hiver, le pic épeiche consomme régulièrement les graines de pommes de pin. Il détache alors une pomme de pin puis la transporte dans son bec afin de la caler dans une fourche d'arbre ou dans une fissure du tronc. Lorsque la fissure n'est pas assez grande pour accueillir le cône, il l'élargit à coup de bec précis de manière à adapter le réceptacle à la taille du cône. L'oiseau cale le cône entre son ventre et le bois de sorte que son bec est libre pour nettoyer la cavité réceptacle. Le pic épeiche procède de la même manière avec les noix et les noisettes qu'il trouve.



LA COULEUVRE À COLLIER

La couleuvre à collier (ou couleuvre helvétique) possède un collier clair (blanc, jaune ou orangé) ; toutefois certains individus âgés en sont dépourvus. Sa teinte de fond est grise, tirant quelquefois sur le vert ou le brunâtre avec des taches noires ; le ventre est gris avec également des taches noires, disposées en damier cette fois ; certains spécimens (souvent en altitude) sont presque entièrement noirs. Le corps, élancé chez les jeunes, devient massif avec l'âge. La tête est recouverte de grandes plaques, et la pupille est ronde.

Où la rencontrer?

Cette espèce est une habituée des lieux humides : bord des mares, étangs, bras morts de rivières. Sa présence dans les friches, les taillis, les bois secs n'est pas rare non plus. Elle pénètre parfois jusque dans les fermes et les jardins.

Que mange-t-elle?

Sa nourriture principale se compose de batraciens, de poissons et, exceptionnellement, de rongeurs. Les jeunes se nourrissent de têtards, de petits poissons et de vers.

L'espèce est intégralement protégée par la loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 et par arrêté du 22 juillet 1993! Il est donc formellement interdit sur tout le territoire national et en tout temps de détruire ou d'enlever les oeufs ou les nids, de détruire, de mutiler, de capturer ou d'enlever, de naturaliser et qu'ils soient vivants ou morts, de transporter, de colporter, d'utiliser et de commercialiser cette espèce.

> Jean-Marc Charreau

RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR :
www.facebook.com/faunesauvageversonnex

Quand elle part régater sur le lac d'Hourtin, en Gironde, Justine Barbarin ne s'attend pas à décrocher son ticket pour les championnats d'Europe de voile !

Cette jeune Versonnexoise, qui fêtera bientôt ses 12 printemps, termine 3^{ème} fille au classement général, alors qu'elle participe pour la première fois à cette course regroupant les 75 meilleurs sportifs de sa catégorie (classe Optimist - petit voilier dériveur en solitaire pour les moins de 15 ans). Du 18 au 24 juin, Justine représentera la France à Cadix, en Espagne. Puissent les vents lui être favorables !

> Marie Quoex



Hippothérapie du Pays de Gex : une nouvelle association à Versonnex



En mars dernier, Didier Dequatre, kinésithérapeute et hippothérapeute à la maison de santé de Versonnex, a décidé de mettre sa passion pour les chevaux au service de ses jeunes patients en créant la nouvelle association «hippothérapie du Pays de Gex».

Grâce à cette association, il peut désormais offrir à ses jeunes patients atteints d'un handicap moteur, dans le cadre de leur traitement, des soins complémentaires à l'aide d'un cheval. Les bienfaits de l'hippothérapie ne sont plus à démontrer : sur le plan physique et moteur, l'hippothérapie améliore le contrôle du tronc et de la tête, la posture debout, l'équilibre, la coordination, la conscience corporelle, la souplesse, la force des membres inférieurs, et l'amplitude des mouvements.

En plus d'avoir un très fort potentiel thérapeutique, l'hippothérapie tire sa richesse de l'utilisation d'une activité ludique qui plaît aux enfants. Ainsi, sans en prendre conscience, le jeune patient évolue dans un environnement nouveau, stimulant et contrôlé par des professionnels de la réadaptation spécifiquement formés.

Les séances demandent une préparation et une organisation très rigoureuse. En plus du thérapeute qui prend en charge l'enfant, deux volontaires spécialement formés en éthologie, Émilie et Claudine, préparent le cheval, le guident et le dirigent.

Pour l'instant Didier Dequatre utilise son propre cheval pour les séances de rééducation, mais la morphologie de celui-ci n'est pas toujours adaptée aux moins de 5 ans. Afin de répondre aux besoins de rééducation des plus jeunes, Didier espère recevoir prochainement un financement pour l'acquisition d'un cheval plus petit afin de pérenniser ce type de prise en charge.

> Dominique Porteilla Fournier



Hippotherapiepdg@gmail.com

VIE COMMUNALE / 11

Les briques envahissent Versonnex !

Prenez garde, bientôt vous verrez des briques de type LEGO® envahir la commune !

Qu'il s'agisse d'un atelier destiné à réparer un trou ou une fissure, ou d'une exposition de créations personnelles, il ne sera pas possible de passer à côté des briques cet été.

Quelques mots sur la genèse du projet : votre bibliothécaire a choisi d'inscrire la bibliothèque et la commune au projet «Adoptez la Briqu'attitude», en lien avec une exposition proposée au Monastère Royal de Brou. Il s'agit, par des créations éphémères, de combler des trous, fissures etc. à l'aide de construction en briques.

Mais comme je ne peux pas faire ça toute seule, je vais avoir besoin de votre aide, petits et grands ! Eh oui, parce que les LEGO® ne sont pas réservés qu'aux enfants ! Il y a d'excellents moyens de s'amuser, même en tant qu'adulte.

Comme la place m'est limitée dans cette édition du journal, je vous propose de retrouver toutes les informations (ateliers, petits films, expo) sur la page Facebook de la bibliothèque !

Je peux cependant déjà vous annoncer en avant-première la venue d'une plasticienne du Monastère royal de Brou le mercredi 28 juillet 2021 de 14h à 16h, ainsi qu'une exposition collaborative de créations de briques pour la fin août, avec concours !

Pour terminer, je lance un appel à toute la population : VOUS AVEZ DES LEGO®/DUPLO® QUI ENCOMBRENT VOS PLACARDS ? NE LES JETEZ PLUS ! AMENEZ-LES EN BIBLIOTHEQUE, ils serviront pour les ateliers ! Qu'il s'agisse d'ensembles City, Friends, Duplo, Disney, simples briques, etc., nous recueillons tout. Donnez une nouvelle vie à vos briques qui se morfondent dans le grenier.

> Emeline Hedrich



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Juin 2021



Atelier vélo

Frustrés par les contraintes sanitaires qui nous empêchaient d'accueillir tous les enfants au centre de loisirs et désireux de proposer une «bouffée» d'air aux familles, la commune de Versonnex et les animateurs du service jeunesse ont élaboré deux après-midi vélo.

Au programme était tout d'abord prévu un petit point technique sur l'état, les réglages et les réparations simples sur les montures. Puis, une fois les pneus gonflés, les selles réglées et les freins testés, une randonnée d'une bonne heure était proposée aux familles par groupe de 6 et dans le respect des gestes barrières, le tout se terminant par un goûter en plein air.

Heureux - et un peu fatigué pour certains - tous étaient contents d'avoir découvert les trésors à portée de pédales aux alentours de Versonnex que sont les bords de la Versoix, les coteaux de Grilly ainsi que les marais des Douves.

> Jacques Dubout

La bibliothèque se déconfiner aussi !

Comme tout le monde, la bibliothèque est ravie de pouvoir vous annoncer qu'elle va procéder à son déconfinement ! Enfin !!

Bon, cela ne veut pas encore dire que nous pourrions accueillir toute la population de Versonnex en même temps dans les locaux, mais certaines choses vont enfin pouvoir reprendre, comme les animations !

LES ANIMATIONS REVIENNENT VENTRE-À-TERRE

Gardez l'œil sur vos courriels et sur le site **www.bibliotheque-versonnex.fr** pour ne pas rater l'annonce d'activités. Peut-être y aura-t-il des contes estivaux cet été, des bricolages de plage, un salon de lecture hors les murs... Toutes ces idées et bien d'autres trottent dans la tête des bénévoles, et nous vous tiendrons au courant dès que cela aura été planifié.

LA ZONE DE QUARANTAINE ZOMBIE - PARDON, VIRUS - N'EST PLUS !

La quarantaine des livres est enfin terminée, même si nous allons pour l'instant conserver la zone de quarantaine pour du rangement et pour le cas déplorable où nous devrions remettre cela en place dans les prochains mois. Cela signifie simplement que les documentaires adultes continueront pour le moment à n'être empruntable que sur réservation.

Bien entendu, le masque et le lavage des mains reste obligatoire, de même que la jauge.

LA DÉCO GRIMPE AUX MURS

Comme certaines et certains ont dû le



remarquer, la bibliothèque décore ses murs et plafonds au rythme des saisons. Après les fleurs de printemps, nous lançons la sarabande des papillons ! Donc à vos feuilles, et amenez-nous de merveilleux papillons faits maison. Et cette fois-ci, pas de patrons, à vous d'inventer vos papillons ! Leur taille ne doit cependant pas excéder une feuille A4 !

LES NOUVEAUTÉS ENVAHISSENT À NOUVEAU LES RAYONNAGES

Notre dernière commande de nouveautés remonte déjà à quelques mois... Du coup, nous allons effectuer de nouveaux achats ! Rendez-vous devant nos murs de nouveautés d'ici un bon mois pour discuter des dernières acquisitions et des livres que vous aurez préféré.

> Emeline Hedrich



Dès maintenant vous pouvez suivre l'actualité de la bibliothèque sur facebook : Bibliothèque de Versonnex



Et l'art a vaincu

VIE COMMUNALE / 13

Je vous l'avais prédit dans l'édition précédente, et cela s'est produit ! Malgré la crise sanitaire, les restrictions auxquelles nous faisons face pour vaincre ce virus, la déprime liée à l'interdiction des contacts humains rapprochés, la tristesse face aux malades et aux décès, nous avons réussi à organiser le retour de l'art sur la commune !



L'art est rené de ces cendres, et tel un phénix dépliant ses ailes, l'exposition de tableaux et créations diverses que nous avons dû annuler l'automne dernier a resplendi de mille couleurs le dimanche 9 mai sous un soleil estival délicieux !

Houra !

Plusieurs centaines de promeneurs, curieux, artistes en herbe, amateurs d'art ou de nature se sont croisés sur les chemins de la commune pour rencontrer des artistes ravis de pouvoir discuter de leurs œuvres. Plusieurs artistes ont d'ailleurs été fort agréablement surpris par les jeux de soleil sur leurs toiles, un effet qu'il n'est pas possible d'observer lors de l'exposition de la Saint-Martin.

C'était un moment véritablement magnifique, et même si certaines personnes ne sont pas très portées sur l'art, je parie que même elles ont malgré tout apprécié notre exposition hors les murs ! La danse du soleil et des ombres sur les œuvres était divine, et le pépiement

des oiseaux renforçait la zénitude créée par l'exposition. Un moment de pur bonheur.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les acteurs qui ont permis cette renaissance artistique (comme la «vraie» Renaissance au XIV^e siècle en Italie, c'est la gloire !) : les artistes qui ont répondu présents, M. le Maire Jacques Dubout sans qui rien n'aurait eu lieu car c'est lui qui a eu l'idée de départ, et Mme Katheline Goossens qui a proposé cette activité aux artistes, et avec qui j'ai pu mettre cette «Renaissance versonnexoise» en place !

Merci à toutes et à tous !

Prenez soin de vous, ne relâchez pas l'utilisation des gestes barrières, et vive l'art !

> Emeline Hedrich



VERSONNEX
www.versennex.fr
Juin 2021



Vous la connaissez peut-être comme votre «nounou» (assistante maternelle agréée), voici que Nathalie a choisi de revenir à son premier plaisir, la couture et la confection d'articles. Nathalie a commencé comme couturière polyvalente. Puis l'arrivée de ses trois filles lui a donné envie de travailler dans le domaine de la petite enfance. Après avoir suivi plusieurs formations et un CAP petite enfance, elle est depuis plusieurs années assistante maternelle agréée.

Mais la couture et la confection lui manquait, et aujourd'hui, elle a fait le choix de diminuer son temps de travail auprès des tout-petits

Une nouvelle auto-entreprise a vu le jour cette année sur la commune !

pour se consacrer à la création d'articles destinés aux bébés et à leurs parents. C'est ainsi qu'est né «Mamouchka créations – le monde de bébé et maman».

Chaque création est unique et peut être personnalisée. Vous pouvez lui demander un adorable bavoir avec le nom de l'enfant et son animal préféré (comme une licorne), un doudou panda, une pochette à barrettes, un matelas à langer, des vêtements, un cadre de naissance, un chouchou pour maman, ou des lingettes moutons pour nettoyer bébé.

«Chaque confection que je fais m'apporte plaisir et satisfaction. J'espère que mes créations vous en apporteront autant !»



Vous pouvez suivre et contacter Nathalie via Facebook, Instagram, et son site internet : www.mamouchkacreations.fr

> Emeline Hedrich

CÔTÉ ASSOCIATIONS

REPRISE DES ACTIVITÉS 2021/2022

Peinture sur soie

Lundi de 14h à 16h30

Reprise le 6 septembre 2021

Geneviève TALET – Tel. 04 50 41 89 84

Cartonnage ou Encadrement

Mardi de 15h à 18h

Reprise le 7 septembre 2021

Marie-Thérèse HANDSCHIN –
Tel. 04 85 03 12 82

Cartonnage

Jeudi de 14h15 à 16h30

Reprise le 16 septembre 2021

Joëlle MERMINOD – Tel. 04 50 41 17 27



Les Ateliers de Colette

ateliers-de-colette.vehicall.com



Mosaïque (tous les quinze jours)

Jeudi de 16h45 à 19h15

Reprise le 9 septembre 2021

Isabelle ROBBE – Tel. 06 71 82 65 15

Encadrement

Les cours animés par une professionnelle, Brigitte DUGAST, sont programmés certains samedis durant toute l'année.

L'atelier du mardi permet aux adhérentes de préparer cartons, biseaux, papier en vu du prochain cours, terminer l'encadrement du cours précédent ou travailler en toute autonomie

Inscrivez-vous dès maintenant, le groupe est limité.

Chantal BERNARD
Tel. 04 50 41 91 05

Marie-Thérèse HANDSCHIN
Tel. 04 85 03 12 82

Tous nos ateliers se déroulent à la salle de «peinture sur soie» située derrière l'école maternelle, à côté de la salle de danse.

Nous vous souhaitons un bel été et à très vite.

> Isabelle Robbe

L' Association Sportive des Mamans de Versonnex

L' Association Sportive des Mamans de Versonnex, qui a vu le jour au premier trimestre 2021, vise à créer une conscience collective des bienfaits de la pratique du Sport dès les premières années de vie.

Avec cet objectif clair en tête, l'association va proposer dès la rentrée scolaire différents cours pour enfants comme la Zumba kids et la danse Disney (Princesses, super-héros, inspirés des plus célèbres films), mais aussi des cours parents-enfants, afin de renforcer

ce lien et partager des petits moments d'activité ensemble.

Il y aura également des cours de gymnastique, yoga, et Zumba pour tous les âges, surtout pour les débutants !

L'initiative est née de la volonté de deux jeunes Mamans de Versonnex qui souhaitaient se retrouver et créer une ambiance chaleureuse où vous accueillir nombreux.

Au plaisir de vous rencontrer à la rentrée.

Mini-Schools

Présentes sur tout le Pays de Gex, les Mini-Schools permettent aux enfants de 3 à 11 ans de s'initier à l'anglais de façon ludique.

L'association est née il y a 50 ans, dans le salon d'une maman parisienne avec trois enfants, dont deux travaillent toujours avec Mini-Schools. Depuis, l'association a mis au point et fait évoluer sa propre pédagogie d'apprentissage précoce de l'anglais, à l'âge où les enfants sont curieux et demandeurs.

Chaque tranche d'âge a son univers spécifique, personnages, chansons et thèmes. Les groupes sont composés de 8 à 12 enfants, ils se retrouvent une heure chaque semaine dans une salle associative.

Les animateurs d'anglais chez Mini-Schools sont spécialement formés pour assurer des ateliers d'animation tout en anglais aux enfants. Encadrés par une équipe pédagogique à taille humaine, ils bénéficient d'une formation initiale et continue aux méthodes d'initiation et d'apprentissage de l'anglais aux jeunes enfants développées par Mini-Schools. Dans le Pays de Gex, près de vingt groupes fonctionnent, et concernent plus d'une centaine d'enfants.

Depuis 50 ans, les enseignants Mini-Schools mettent en œuvre leur expérience et savoir-faire pour sensibiliser les enfants à la langue

CÔTÉ ASSOCIATIONS / 15

anglaise et éveiller son intérêt à la culture anglo-saxonne par le jeu et le plaisir de partager entre enfants.

Mini-Schools est une association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des sports.

CONTACT VERNONNEX

Mme Marie TEUSCHER

Tel: +33 7 69 13 09 84

Mail: teuscher.m.s.vernonnex@gmail.com

www.mini-schools.com/

MJC

JOURNÉE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 19 JUIN DE 9H À 19H, INSCRIPTIONS SUR PLACE

Apprendre, se cultiver, se dépenser, découvrir de nouveaux univers, développer sa créativité...

À la MJC de Gex, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, dès 3 ans !

Venez découvrir nos activités, à Gex, Versonnex et Sergy, en consultant notre site internet ou en nous rendant visite à l'accueil de la MJC.

Inscriptions :

Réinscriptions pour les adhérents 2020-2021 à partir du 7 juin 2021

Inscriptions pour les nouveaux adhérents à partir du 21 juin 2021

Inscriptions à l'accueil et en ligne sur www.mjcgeex.goasso.org

Tarifs dégressifs, selon le Quotient Familial et lieu de domicile, sur présentation d'un justificatif

Chèques Jeunes 01 et Chèques Vacances ANCV acceptés

www.mjcgeex.fr - info@mjcgeex.fr - 04 50 41 75 74 - Facebook/mjcgeex

ÉVÈNEMENTS À VENIR



EXPOSITION
25 ANS de DREAMWORKS ANIMATION
DU 10 JUIN AU 31 AOÛT 2021

The poster features a large, colorful collage of DreamWorks Animation characters, including Shrek, Kung Fu Panda, Madagascar, and others. The text at the bottom reads: "CHÂTEAU DE VOLTAIRE À FERNEY-VOLTAIRE (01)" and "WWW.PAYSDEGEX-MONTSJURA.COM". Logos for "le dauphiné", "Pays de Gex", "ART LUDIQUE", "Centre des Monuments Nationaux", and "m3 hôtels" are visible at the bottom.

Tôt ou t'Art

Nous vous avons annoncé dans la précédente édition du journal la venue du festival sur la commune. Hélas, bien que la décision fut difficile à prendre, les organisateurs ont décidé d'annuler cette édition, pour cadrer au mieux aux contraintes sanitaires. Mais tout n'est pas perdu ! Le spectacle proposé aux familles **le mercredi 16 juin sur Gex est maintenu !**

> Emeline Hedrich



VERSONNEX
www.vernonnex.fr
Juin 2021

XXXVIII^{ème} Salon de la Saint Martin

Le XXXVIII^{ème} Salon de la Saint Martin ouvrira sa traditionnelle exposition par son vernissage le 20 novembre 2021 à 17h30. Cette année, l'association Art et Culture reçoit trois artistes invités d'honneur. D'une part, Odile SAUVE, peintre, ainsi qu'Anne DONZE et Vincent CHAGNON, plasticiens verriers.

Odile SAUVE

Elle vit et travaille dans le Var.

Son travail s'articule autour du personnage, fil conducteur qui permet à l'artiste de porter un témoignage sur le monde qui l'entoure avec sa sensibilité, ses rêves, ses interrogations.

Odile Sauve propose ainsi un univers animalier et des paysages foisonnants, riches de matières et de couleurs.



Anne DONZÉ et Vincent CHAGNON

Ce sont deux artistes plasticiens verriers, qui habitent et travaillent à Locrans. En 2010 Anne Donzé et Vincent Chagnon se rencontrent et en plus de leurs travaux personnels ils créent alors leurs premières pièces communes. Les œuvres communes aux deux artistes évoquent les notions de liberté, d'intimité et de dualité dont le verre est le trait d'union.

Au fil du temps et au fil du verre, c'est quatre mains pour créer. «Le verre est fascinant, disent-ils, par sa capacité et sa diversité de dialogues».



Bulletin d'inscription du XXXVIII^{ème} Salon de la Saint Martin
à retourner avant

Le dimanche 5 septembre 2021

À Art et Culture - Katheline Goossens 855 Chemin de la Pièce 01170 CROZET courriel : katheline.goossens@gmail.com

Nom, prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Discipline présentée :

Je joins ma participation de 50€ (30€ de cotisation à l'association et 20€ de taxe d'accrochage) obligatoire à l'inscription par chèque libellé à ART ET CULTURE ou en espèces.

Le signature



Le hérisson, notre ami piquant

INFORMATIONS DIVERSES / 17

Au printemps, à la tombée de la nuit, vous avez peut-être entendu le bruit d'un animal qui furette sous les haies de votre jardin. Il s'agit sûrement d'un hérisson qui malgré son côté piquant est timide et fort attachant.

Ce petit mammifère nocturne qui dort le jour et sort à la tombée de la nuit pour se nourrir principalement d'insectes, vit dans les haies, les lisières de forêts, les talus et les bocages. Il est actif d'avril à septembre puis entre en hibernation. Il se reproduit entre mai et juin, la femelle met bas entre 4 à 6 petits en juin-juillet qui seront sevrés en automne.

ESPÈCE PROTÉGÉE ET MENACÉE

Le hérisson bénéficie d'un statut de protection total par l'arrêté du 23 avril 2007, il est protégé dans toute l'Union Européenne, il est interdit de le détruire, de le transporter, de le naturaliser, de le mettre en vente en application des articles L. 411-1, L. 411-2 du Code de l'environnement. C'est une espèce menacée car quatre individus sur mille seulement atteignent l'âge de 10 ans, un jeune hérisson qui quitte le nid a une espérance de vie inférieure à 2 ans.

L'AMI DES JARDINIERS

La destruction de leur habitat et l'utilisation de pesticides a conduit les hérissons à trouver refuge dans nos jardins. Il est l'ami des jardiniers car il se nourrit de limaces, escargots, vers, chenilles, larves et autres nuisibles.

Pour le protéger, bannissez les tue limace en granulés à base de métaldéhyde. Les hérissons meurent après avoir ingéré les gastéropodes empoisonnés. Utilisez des granulés à base de phosphate de fer (Ferramol) compatibles avec l'agriculture biologique, ou fabriquez des pièges et barrières contre les nuisibles dont vous trouverez des explications sur le net.

Bannissez les produits toxiques : pesticides, produits chimiques, désherbants, anti-mousse, raticides qui sont dangereux pour les

hérissons, vos enfants, vos animaux domestiques et la biodiversité.

Au moment de tondre, d'utiliser une débroussailleuse, de déplacer un tas de bois, de faire un feu vérifiez qu'un hérisson ne soit pas installé à cet endroit, son nid très discret est construit sous un simple tas de feuilles et de broussailles.

Si vous avez une piscine ou un bassin, pour éviter les noyades, fixez une planche rugueuse ou un grillage fin sur les bords.

Mettez des grilles devant les évacuations, regards, soupirails et fenêtres de sous-sol afin que les hérissons ou d'autres animaux ne soient pas piégés.

Évitez de laisser traîner des boîtes de conserves, filets, sacs plastiques, récipients vides. Les hérissons pourraient rester coincés en cherchant de la nourriture et mourir étouffés.

FAVORISER SON INSTALLATION DANS VOTRE JARDIN



Créer un abri

Vous pouvez installer un abri dans votre jardin dans lequel vous ajouterez un tas de feuilles sèches. Assurez-vous qu'il s'agisse d'un modèle assez grand avec une entrée adaptée afin d'empêcher les prédateurs d'entrer. Placez-le sous une haie, un appentis ou un tas de bois, à l'abri du vent, du soleil et de la pluie.

Ne jamais déranger votre hérisson dans son abri, il risque de ne plus revenir. Si vous avez des enfants, faites-en sorte qu'ils ne puissent pas accéder à son abri.

Le nourrir

Il est important de les nourrir, surtout entre octobre et mars car nombre d'individus ne survivent pas aux hivers.

Nourrissez-les de croquettes, pâtée pour chats ou chiens, nourriture spéciale pour hérissons disponible dans les jardinerie ou Internet. Idéalement dans une cabane avec un tunnel afin que les chats n'entrent pas. Donnez-leur toujours de l'eau à proximité dans un récipient qu'ils ne peuvent pas renverser, leur hydratation est fondamentale même en hiver.

Ne jamais leur donner de croquettes ou pâtée à base de poisson, poisson, restes de table, lait, pain, sucreries, vers de farine. Leur ingestion serait fatale.

SECOURIR UN HÉRISSON

Premiers soins

Si vous trouvez un hérisson :

- Blessé ou faible déposez-le dans un carton tapissé de journaux, à l'ombre, au calme, protégé des mouches. Donnez-lui de l'eau et un peu de nourriture. Ajoutez une bouillotte d'eau tiède en cas d'hypothermie.
- En plein jour, même s'il n'est pas blessé, il est en grand danger à cause des mouches : vérifiez qu'elles n'ont pas pondus leurs œufs autour d'une blessure ou ailleurs sur leur corps (petites grappes d'œufs longs et plats). Leurs larves le dévoreraient vivant !

Prise en charge

Contactez immédiatement un vétérinaire ou le centre de faune sauvage le plus proche :

Athenas

366 Chemin du Montceau

39570 L'Etoile

Tél 03 84 24 66 05

ERMUS

1288 Route de Malassoire

74570 Groisy

Tél 04.50.68.42.10 Urgence 07 81 08 42 50

Le Tétraz Libre

450 route du Mapas 73000 Montagnole

Tél 07 83 80 05 46

> E. Viret

Vous trouverez toutes les informations utiles dans les sites suivants :

www.lesanctuairedesherrissons.eu/herisson/herisson.php
(Référence, seul sanctuaire en France dédié aux hérissons)

www.hameaudesherrissons.fr/
www.herrissons.ch/
www.proherrissons.ch



VERSONNEX
www.versonnex.fr
Juin 2021

2021

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES

1^{er} tour :
20 juin 2021
et
2^{ème} tour :
27 juin 2021

DE 8H À 18H EN MAIRIE

- Masque et carte d'identité obligatoires
- Il est préférable d'apporter son stylo

Pour voter il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous pouvez vérifier votre situation électorale à tout moment sur le site : service-public.fr

Quelques rappels avec les beaux jours venant...

C'est l'occasion de profiter de ces belles et longues journées pour faire du bricolage à la maison et ses abords, se rafraîchir dans sa piscine ou faire un bon barbecue en famille ou avec des amis. Des moments bien agréables à passer ensemble, mais ne serait-ce que pour la bonne entente et la quiétude du voisinage, il existe quelques règles à respecter.

Un arrêté de police en vigueur, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et plus particulièrement en ce qui concerne les bruits de bricolage et de jardinage, permet de limiter la gêne occasionnée comme suit :

JARDINAGE :

l'utilisation d'engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, etc... à moins de 100 mètres d'une zone habitée est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

L'utilisation de ces engins les dimanches et jours fériés est interdite.

BRICOLAGE :

les travaux réalisés par les particuliers, soit sur des propriétés privées situées à moins de 100 mètres d'une zone habitée, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble à usage d'habitation, au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants, sont autorisés en fonction des mêmes horaires et périodes journalières fixés ci-dessus.

A noter également que les autres bruits, qualifiés d'anormaux du voisinage, causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et susceptibles de troubler la tranquillité des habitants (abolements de chiens, utilisation de véhicules bruyants,

musique trop forte, etc...) sont également proscrits, et plus particulièrement entre 22h00 et 6h00 du matin, tout en sachant qu'ils ne sont pas pour autant tolérés au cours des autres périodes de la journée.

UN PETIT RAPPEL ÉGALEMENT SUR LA CIRCULATION DES CHIENS :

il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls ou sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices. Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, doivent être tenus en laisse et munis d'un dispositif l'identifiant.

Réfections de toitures :

Nous vous rappelons qu'en cas de réfection de toiture, si l'ancienne couverture contient de l'amiante, c'est notamment le cas des maisons de Bois-Chatton ou de quelques fermes et anciennes bâtisses, certaines règles doivent être respectées :

Vous devez d'abord déposer une déclaration préalable de travaux en mairie.

Depuis le 14 mai 1996, pour les toitures en fibrociment, vous avez l'obligation de faire appel à une entreprise agréée pour la dépose et la prise en charge de ces plaques. Vous devrez également fournir à cette entreprise un diagnostic de repérage des produits amiantés. Le nom de l'entreprise choisie doit être indiqué sur la déclaration préalable.

TAILLE DES HAIES EN BORDURE DE VOIRIE :

Selon l'article R161-24 du code rural, les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite de voie. Si les propriétaires riverains négligeaient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office à leurs frais, par la commune, après une mise en demeure restée sans résultat.

Vous voilà donc avertis...

> Patrick Heidelbergger

Plan canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée, handicapée ou souffrante Pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie, en appelant au 04 50 41 15 59 ou par mail au ccas@versionnex.fr

Ce registre est exclusivement limité à la mise en œuvre du plan d'alerte et permet d'organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées.

Vous pouvez également contacter :

- Le CLIC du Pays de Gex au 04.50.41.04.04
- La cellule «Info Service Canicule» au 0 800 06 66 66

EN CAS DE FORTE CHALEUR COMMENT AGIR ?

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...)
- Je bois environ 1,5 l d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

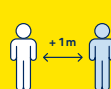
+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

**SI VOUS VOULEZ RECEVOIR
LA FEUILLE DE VERSIONNEX PAR MAIL**
merci de vous inscrire à notre newsletter sur
www.versionnex.fr

SI VOUS VOULEZ LA VERSION PAPIER
merci de vous faire connaître en mairie

ÉTAT CIVIL



**NAISSANCES,
BIENVENUE À :**

Alessa JUBAN HÄNTSCHEL née
le 21 mars 2021

Toutes nos félicitations aux
heureux parents



VERSIONNEX
www.versionnex.fr
Juin 2021

Samedi 26 juin

Vide grenier du Sou des Écoles
Cour de l'école élémentaire

Dimanche 29 août

Festival Cello Arte
Salle Pierre Jaques

.....
INFOS BUS

Pour la ligne 814

Nouvelles dessertes des communes d'Ornex, Versonnex, Sauvigny, Grilly :

6 A/R quotidiens en semaine aux heures de pointes (6H à 8H et 17H à 19H) à destination de Coppet-Gare via Divonne-les-Bains.



Correspondance à Divonne-les-Bains, ancienne gare avec la nouvelle ligne 818 pour les passagers désirant se rendre à Nyon.



Pour la ligne 52

Suivez l'état du réseau en direct, avec l'app tpg



Pour la ligne 33

Horaires pour la semaine, pour le samedi dimanche. Direction Bellegarde ou Ferney/Divonne.

Suivez les horaires en direct, avec l'app «Ligne 33»

La feuille d'été de Versonnex
Journal municipal d'informations

Publication : Mairie de Versonnex

Nombre d'exemplaires : 120

Photo de couverture :
Marie-Anne Soletti

Photos : Commission communication

Impression : Imprimerie Piétri

Graphisme : Sophie Bousser

Comité de rédaction :

Jacques Dubout, Emeline Hedrich,
Jean-Laurent Fervel, Patrick
Heidelberger

Coordination et secrétariat :
Sophie Bousser

PERMANENCES DES ÉLUS
Uniquement sur rendez-vous

Jacques Dubout, Maire

Evelyne Martin, 1^{ère} adjointe :
Commission CCAS, Logement

Patrick Heidelberger, 2^{ème} adjoint :
Urbanisme, Travaux, Environnement,
Informatique, Sécurité

Donata Roth, 3^{ème} adjointe :
Scolaire, Périscolaire, Personnel

Jean-Laurent Fervel, 4^{ème} adjoint :
Démocratie participative, Réunions de quartiers

Marie-Anne Soletti, 5^{ème} adjointe :
Finances, Budget, Achats, Appel d'offres

Emeline Hedrich, Conseillère déléguée :
Animation, Culture, Manifestations,
Bibliothèque, Communication

MAIRIE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex
Tél : 04.50 41 15 59 - fax : 04 50 42 72 35
Mail : mairie@versonnex.fr
Site : www.versonnex.fr

Horaires :

Lundi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Mardi : 8 h - 12 h
Mercredi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 8 h - 14 h
Vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Consultant urbanisme

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 8h30 à 10h30
SUR RENDEZ-VOUS au 04 50 41 15 59

BIBLIOTHÈQUE

21 Chemin Levé - 01210 Versonnex
Tél : 04 50 41 19 49
Mail : bibliotheque.versonnex@orange.fr

Horaires :

Mercredi : 14h30 à 17h30
Samedi : 10h30 à 12h30

LES NUMÉROS UTILES

- > **Gendarmerie d'Ornex** : 04 50 40 59 30
(ou le 17)
- > **Chèque volé** : 08 92 68 32 08
- > **Carte bancaire volée** : 08 92 70 57 05

.....
DÉCHÈTERIE

Route de Cessy
Lieu-dit Chemin Levé
01210 Versonnex
04 50 42 74 74

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

De mars à octobre :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 11h55 et
de 13h30 à 17h55

Le samedi non-stop : de 8h30 à 17h50

Le dimanche matin de 9h à 11h50

En dehors de ces horaires, merci de ne rien
déposer sur le domaine publique.

Santé

- > **Centre hospitalier Alpes Léman** (CHAL)
04 50 82 20 00
- > **Centre hospitalier de la région Annecy**
04 50 63 63 63
- > **Polyclinique de Savoie** (Annemasse)
0 826 30 41 00
- > **Hôpital de Saint Julien** 04 50 49 65 65
- > **Hôpital cantonal de Genève**
00 41 22 372 33 11
- > **Hôpital de la Tour** (Meyrin)
00 41 22 719 61 11
- > **Centre antipoison** (Lyon) 04 72 11 69 11
- > **Centre des grands brûlés** (Lyon)
04 78 61 89 50
- > **Centre de soins Infirmiers ADMR**
04 50 99 95 45
- > **Pharmacies de garde** 32 37
- > **Pharmacie Doreau Versonnex**
04 50 41 14 13
- > **Pompiers : 18 Gendarmes : 17 SAMU 15**
- > **Appeler les secours depuis un portable : 112**

SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

- > **Centre départemental de solidarité**
Tél.: 04 50 42 12 65 (Saint-Genis Pouilly)
- > **Numéro national enfants disparus**
116 000
- > **Enfance maltraitée** 119
- > **Violence conjugale info** 39 19
- > **Samu social** 115
- > **N° d'urgence unique pour sourds** 114
- > **SIDA Info service** 0 800 840 800
- > **Info Cancer service** 0 810 810 821

DIVERS

- > **ERDF dépannage** 0 800 333 074
- > **ERDF raccordement** 0 810 144 684

TAXI

Sami Taxi 06 08 47 27 54

.....
Quelques numéros de téléphone :

- > **Service de gestion et valorisation des déchets** de la CCPG : **N° vert : 0 800 800 215** : renseignements sur le tri, le compostage, les problèmes de collecte, commande de poubelles, composteurs.
- > **Allo Encombrants :**
04 50 20 65 86 pour vous débarrasser de vos objets volumineux **sur RV**.



VERSONNEX
www.versonnex.fr